



Des réformes pour éviter le numerus clausus

Le libre choix des études, pilier important de la politique suisse de formation, subit une pression croissante. Un nombre élevé d'abandons et des déclarations des hautes écoles sur le niveau insuffisant des étudiants sont autant de signes indiquant que des mesures s'imposent. Dans un dossier paru ce jour, economiesuisse présente huit propositions de réformes pour garantir l'aptitude des gymnasiens aux études supérieures.

Toute personne qui décroche sa maturité fédérale a en principe droit à une place pour étudier la matière de son choix. Les facultés de médecine sont les seules à effectuer une sélection au moyen d'un numerus clausus. Le principe du libre choix des études est désormais régulièrement remis en question, notamment parce que des compétences fondamentales pour la réussite d'une formation dans une haute école font défaut à de nombreux jeunes qui se lancent dans des études supérieures.

economiesuisse souhaite préserver le libre choix des études et propose donc huit réformes pour améliorer le système. Quatre d'entre elles visent à mieux informer les gymnasiens sur les exigences des différentes filières d'études. À cet égard, il est essentiel que les hautes écoles mettent à disposition des informations exhaustives, mais également des tests d'autoévaluation. En outre, les gymnases doivent proposer un cours d'orientation professionnelle, à l'instar de ce qui est fait

au niveau secondaire. Dans l'intérêt du mandat d'instruction confié aux gymnases, l'économie suisse demande par ailleurs qu'il devienne obligatoire pour les gymnasiens d'acquérir une expérience pratique d'au moins huit semaines en entreprise ou dans une institution sociale.

Améliorer la formation gymnasiale au niveau national

Quatre autres idées de réforme portent sur la qualité de l'enseignement dispensé dans les gymnases. L'organisation faîtière de l'économie propose que des classes communes, indépendantes des options spécifiques à choix, soient créées pour garantir un niveau plus homogène dans la première langue et les mathématiques. De plus, ces deux matières doivent avoir plus de poids. Afin que le niveau de formation devienne comparable à l'échelle nationale, il est question d'introduire une certification des gymnases – les hautes écoles sont déjà soumises à un tel système depuis quelque temps. Et, enfin, la qualité doit être rendue visible, via la publication régulière des taux de succès des gymnases.

« Nous sommes convaincus que le libre choix des études ne pourra être garanti à l'avenir que si le nombre d'abandons des études est réduit », a déclaré Rudolf Minsch, chef économiste d'économie suisse. Élaborées par la Commission de formation d'économie suisse, qui bénéficie d'une large base, les propositions de réforme peuvent apporter une contribution importante à l'atteinte de cet objectif.